

Régions > Canton de Neuchâtel

12.01.2015, 17:00 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 12.01.15, 18:49

Le lycée Blaise-Cendrars, à La Chaux-de-Fonds, pourrait accueillir des étudiants du Littoral



Dans les couloirs du lycée Blaise-Cendrars, à La Chaux-de-Fonds.

Crédit: SNP-Richard Leuenberger

Des étudiants du Littoral suivront des cours au lycée Blaise-Cendrars, à La Chaux-de-Fonds. C'est ce que prévoit, pour des questions de locaux disponibles, un projet du Département cantonal de l'éducation.

Le printemps dernier, une réflexion a été lancée au sujet des trois écoles du niveau secondaire 2 que compte la ville de Neuchâtel: le lycée Jean-Piaget, le lycée Denis-de-Rougemont et le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN). Peut-on rationaliser leur fonctionnement? Et si oui, comment?

Au cours des travaux, il a été décidé d'intégrer le lycée Blaise-Cendrars, à La Chaux-de-Fonds. Cela pour des raisons pédagogiques, mais aussi pour le motif suivant: alors que «le taux d'occupation du lycée Cendrars n'est pas maximal», lit-on dans un rapport, le lycée Piaget, lui, doit louer des locaux (au Collège latin par exemple) pour accueillir tout son monde. Ce qui a bien sûr un coût, que le Département de l'éducation veut supprimer.

Quant au lycée de Rougemont, son bâtiment du faubourg de l'Hôpital devra faire l'objet d'une importante rénovation, qui débouchera sur une réduction temporaire des locaux disponibles.

Pour toutes ces raisons, la future direction générale des lycées – elle doit être créée– aura pour tâche, d'ici la rentrée d'août 2016, d'«imaginer une nouvelle répartition des lycéens dans les différentes entités». Objectif: «Déléster les bâtiments du Littoral.»

Comment cela se fera-t-il? «L'étude portant sur ce sujet n'a pas encore été menée», répond Laurent Feuz, chef du Service cantonal des formations postobligatoires et de l'orientation. «Deux pistes sont prévues: premièrement, faire en sorte que les lycéens domiciliés au Val-de-Ruz choisissent le plus possible le lycée Cendrars plutôt qu'un lycée de Neuchâtel. Deuxièmement, pour les disciplines qui comptent peu d'inscrits, l'idée est de regrouper les étudiants sur un seul site, en l'occurrence le lycée Cendrars.»

Si cette seconde option devient réalité, des étudiants domiciliés sur le Littoral suivront donc des cours au lycée de La Chaux-de-Fonds. Une situation que connaissent déjà les centaines d'apprentis qui traversent le canton dans un sens ou dans l'autre pour rejoindre leur école professionnelle.

Davantage d'informations dans les versions payantes de L'Express et L'Impartial de demain

Par PHO